



slrb-bghm.brussels 
logement social - sociale huisvesting



Quelques chiffres...

Logements sociaux en Région Bruxelloise	40.000
 Du parc de logements régional	7%
 Ménages sur la liste d'attente	51.000
Budget général PRL/AH/PUL (subsidés)	1.048.130.390 €
 Objectif PRL (2004) + AH (2014)	8.000
 Logements identifiés	+ 10.800
Logements réceptionnés à ce jour PRL/AH	2.800
Logements en cours de chantier à ce jour PRL/AH	1.505



Les logements sociaux comme précurseur...



**Cité Hellemans
1915**



**Logis - Floréal
àpd 1922**



**Cité Modèle
àpd 1956**



Etapes vers un CSC plus durable

2008

Ambition
standard
basse énergie /
passif

2015

PEB 2015
+ clauses durabilité

2017

Intégration
référentiel quartier
durable pour
certains projets



Etapes vers un CSC plus durable

2019

Création du critère « durabilité » (9 thématiques - 15%) + bonus 0 énergie fossile

2021

Formation sur les grandes thématiques

2022-23

Modif. critères. Durabilité plus transversale.

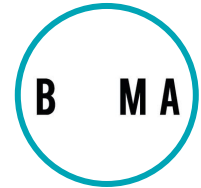
Nouveau contrat de gestion 2021-2025

« Afin de répondre au défi climatique et d'anticiper la raréfaction des énergies fossiles, la SLRB s'inscrit comme (pro)moteur de l'habitat durable. L'amélioration de la performance énergétique des logements et la durabilité constitue un objectif sociétal majeur qui s'inscrit dans tous ses plans de construction et de rénovation. »




Travail de collaboration

- ▶ Bruxelles Environnement
Facilitateurs Quartier Durable – Facilitateurs Bâtiment Durable
Experts thématiques: facilitateurs, services BE...
- ▶ BMA - bouwmeester maitre architecte de la Région de Bruxelles-Capitale
- ▶ Futurs gestionnaires: SISP
- ▶ En interne:
Direction Juridique
Direction Finances
Direction Patrimoine
Architectes gestionnaires de projet, ingénieurs, technico-admin...



- ▶ Niveau d'ambition à définir
- ▶ Rôle du gestionnaire de projet
- ▶ Adaptable
- ▶ Accompagnement du processus
- ▶ Amélioration continue



slrb-bghm.brussels
logement social - sociale huisvesting

**Cahier spécial des charges
pour la désignation d'une
équipe pluridisciplinaire**

(Architecte, ingénieur en stabilité, ingénieur en techniques spéciales, conseiller PEB, Coordinateur sécurité santé *[Eventuellement autres]*)

PROCEDURE RESTREINTE


[Nom du projet]

[Adresse des travaux]

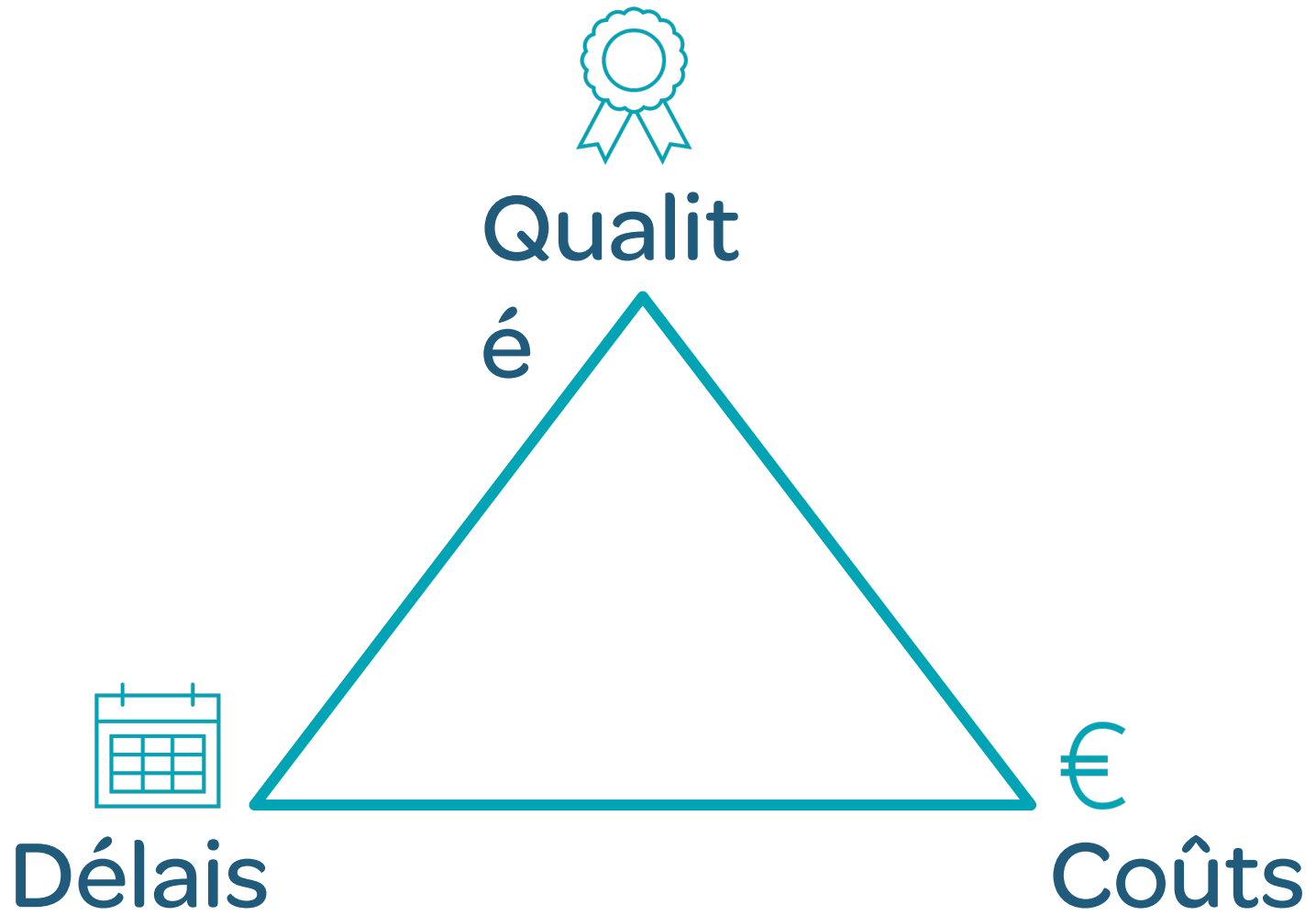
[Description succincte du programme (nature des travaux, nombre de logements (indiquer en bon), type de logements (sociaux ou moyens), autres équipements éventuels)]

Numéro de chantier : *[XXXX]*

Remarque importante : Ce document n'est applicable que lors de la deuxième phase de la procédure, à savoir la remise des offres.



Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale | Brusselse Gewestelijke Huisvestingsmaatschappij
rue Jourdanstraat 45-05 | 1050 Bruxelles - Brussel | T +32 2 533 19 11 | F +32 2 533 19 00 | TVA - BTW: BE 0227 588 301
www.slrbrussels - www.bghm.brussels | info@slrb.brussels - info@bghm.brussels | Beff: Rue BECC 0910 815 0640





slrb-bghm.brussels 
logement social - sociale huisvesting

**LA SLRB
DESSINE
BRUXELLES**



**DE BGHM
GEEFT VORM
AAN BRUSSEL**



Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles - Guldenvlieslaan 72, 1060 Brussel - <https://slrb-bghm.brussels>





slrb-bghm.brussels 
logement social - sociale huisvesting

